

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2023

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de treize Conseillers, Monsieur Le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

PRÉSENTS : M. THÉROND Éric, Mme VARENNE Claudine, M. CARTERON Jacques, M. DOPEUX Laurent, Mme DURAND Valérie, Mme BERLIOUX Anne-Marie, M. DESFARGES Antoine, M. BELAOUES Jean-Baptiste, Mme ROUQUETTE Vanessa, M. BEGON Alain, Mme MANHES Nathalie, M. MARTINROCHE Michel, M. ANDOCHE Éric.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Alexandre FOURY, M. Loïc BASSET.

Monsieur Le Maire met à l'approbation le Procès Verbal et les délibérations de la dernière séance du Conseil Municipal du jeudi 6 avril 2023.

Approbation est faite à l'unanimité.

Mme Valérie DURAND et M. Jacques CARTERON ont été désignés secrétaires de séance.

1 – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE ÉLU :

- Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local,

- Considérant que le référent déontologue doit être désigné par délibération des organes délibérants avant le 1^{er} juin 2023 correspondant :

- soit à une ou plusieurs personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées aucun mandat d'élu local, n'en exerçant plus depuis au moins trois ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci

- soit à un collège, composé de personnes.

- Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés par vote à main levée :

- de désigner Madame DESGEORGES Christiane comme référent de la commune.

- de préciser que Madame DESGEORGES Christiane exercera ses missions pour une durée de 3 ans soit jusqu'à la Mise en place du prochain Conseil Municipal.

- de préciser que tout conseiller communautaire pourra saisir Madame DESGEORGES Christiane et que les modalités de saisine, d'examen et les conditions dans lesquelles les avis sont rendus seront détaillées dans un règlement dédié.

- de préciser que Madame DESGEORGES Christiane ne percevra pas d'indemnité.

VOTE : Approbation à l'unanimité

2 – ACCEPTATION CHÈQUES DE REMBOURSEMENT « ÉPAREUSE » et « EDF :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le réservoir de l'épareuse a fait l'objet de réparations suite à son endommagement du 21 février 2023.

Monsieur le Maire indique que les réparations ont été effectuées par l'Entreprise A-MEYNIEL et que l'assurance « MAIF » nous a adressé un chèque d'un montant de 1 705,00 € en règlement de ce sinistre.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder à l'encaissement de ce chèque.

Il précise également qu'EDF a adressé deux chèques d'un montant de 1 785,40 € et de 1468,45 €, correspondant à trois comptes de facturation. D'autres remboursements sont attendus au vu de la demande effectuée de bouclier tarifaire et d'amortisseur d'électricité en date du 9 mars 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés par vote à main levée :

- autorise Monsieur Le Maire à encaisser le chèque de 1705,00 € de la Maif,
- autorise Monsieur Le Maire à encaisser les chèques d'EDF de 1 785,40 € et de 1 468,45 € ainsi que les prochains remboursements attendus.

VOTE : Approbation à l'unanimité

3 – TARIFS SALLES COMMUNALES :

La dernière augmentation des tarifs de la salle polyvalente et de l'Abri du pèlerin date de 2016. Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de mise à disposition des salles communales au vu des augmentations du coût des charges : électricité, gaz, produits d'entretien, etc.

A compter du **1er Janvier 2024** :

Salle polyvalente :

* Associations de la Commune :	90 €
* Privés de la Commune :	200 €
* Privés hors Commune :	580 €
* Associations de la Communauté de Commune :	350 €

Abri du Pèlerin :

* Privés de la Commune :	60 €
--------------------------	------

VOTE : Approbation à l'unanimité

4 – QUESTIONS DIVERSES :

a) Regroupement et valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

Mond'Arverne Communauté a proposé en Conseil Communautaire de gérer les CEE. Cette adhésion permettrait, selon un cahier des charges précis, de percevoir une aide à financer certains travaux d'isolation, chauffage.

Délibération à prendre en juin 2023.

b) Etude Préalable au transfert de la compétence assainissement.

En 2026, la compétence assainissement sera transférée à la Communauté de communes. Ce transfert permettra une harmonisation du service auprès des usagers des diverses communes. A Yronde et Buron, aujourd'hui 263 maisons sont branchées. L'étude est menée en 2023/2024.

c) Panneaux et signalisation.

La vitesse maximale autorisée dans nos hameaux passera, pour la sécurité de tous, à 30 km/h. Une entreprise spécialisée dans la pose de signalétique et de peinture au sol réalisera les travaux (fourniture et pose de panneaux). Devis : 1 727 € HT.

d) Enlèvement de véhicule abandonné.

Le véhicule abandonné sur la route de Saint Babel, a été enlevé après un délai légal pour ne pas impacter financièrement notre commune.

e) Travaux de voirie.

Monsieur le Maire, accompagné d'Alexandre FOURY et de l'entreprise HUGON, a visité l'ensemble des hameaux pour lister les petits travaux de voirie et d'assainissement à planifier. Des devis seront proposés.

f) Essaim d'abeilles.

Il s'est installé à l'église. Nous échangeons avec des spécialistes de l'apiculture afin d'adopter la solution la plus appropriée pour l'évacuer.

g) Blason.

Un blason communal a été élaboré et approuvé par l'Association du Patrimoine mais il doit être validé officiellement par la Commission nationale d'héraldique. La municipalité vous le proposera prochainement.

h) Manifestations culturelles.

Deux dates à retenir :

- **Samedi 27 mai**, sous l'égide du pôle culturel de Mond'Arverne la Compagnie ARKHÉ vous propose une représentation en plein air Place de la Chapelle à Buron « Danse et Musique » - 1 photographe exposera à la Guinguette.

- **Du 26 mai au 4 juin** à l'Abri du Pèlerin, « les 2^e rencontres photographiques d'Yronde et Buron » avec les œuvres de 4 femmes photographes.

i) Parking de l'église.

Un groupe de travail a été constitué : Alain BEGON, Jacques CARTERON, Nathalie MANHES, et Michel MARTINROCHE, afin d'étudier en consultation avec les riverains les différentes possibilités pour résoudre les problèmes de stationnement autour de l'église.

j) Journée citoyenne.

Monsieur le Maire et les conseillers renouvellent leurs remerciements à tout le public, petits et grands, d'avoir participé à cette journée de travail, de partage, d'échange et de bonne humeur. Nous ne manquerons pas d'affiner notre communication et organisation autour de cette journée qui, comme un bon cru nous l'espérons, se bonifiera avec le temps.

k) Point sur les chantiers à venir.

- **Réhabilitation de la mairie et appartement.** Les appels d'offres sont effectués. Validation et courrier aux entreprises fin juin pour un démarrage à la rentrée 2023.

- **Butte de Buron.** Appels d'offres lancés pour retour fin juin et travaux au 4^e trimestre 2023.

Fin de la réunion : 21 h 50

Prochaine réunion du Conseil Municipal : **Vendredi 9 juin 2023.**